



Date de la convocation : 11 mai 2023

Étaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoint au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, MICHELLAND Pierre, MILLE Didier, RAULINE Alexandra TIZON Sophie, VANDERMERSCH Thomas,

Étaient absents excusés : Mme LEGRIGEOIS Céline, et M. VERNHET Guy représenté par M. FURON Jean-Marc,

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1°) Maison de santé pluriprofessionnelle / Choix entreprise sondages géotechniques

Suite à la consultation lancée pour le recrutement d'un bureau d'étude géotechnique dans le cadre de la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition de l'entreprise SOL EXPLOREUR pour un montant total de 6 552.00 € TTC.

2°) Médiathèque / Demande de subventions APCR +

Dans le cadre du projet de construction d'une médiathèque estimé à 821 695.00 € HT, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de solliciter une subvention de 54 304.00 € au titre de l'aide aux petites communes rurales (APCR+) afin d'atteindre les 80 % de subvention.

3°) Réfection des trottoirs rues Lechevalier, Lecharpentier, Chanoine Renouf / Demande de subvention APCR +

Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de demander une subvention APCR+ d'un montant de 6 696.00 € pour financer le projet de réfection des trottoirs des rues Lechevalier, Lecharpentier et Chanoine Renouf estimé à 31 440.10 € HT.

4°) Acquisition terrain rue Vilaine

Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé d'acquérir un terrain d'environ 4 958 m² situé rue Vilaine en zone urbanisée au prix forfaitaire de 114 000,00 € afin d'y réaliser un lotissement d'environ sept lots.

Le Maire
Régis CROTEAU

